

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL



La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC HAGUENAU 12 PLACE D ARMES 67500 HAGUENAU déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M. KUSOGLU Serhat, Président,, représentant de la société A LA REPUBLIQUE S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 2 RUE DE LA REPUBLIQUE 67720 HOERDT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M. KUSOGLU Serhat

Nombre d'actions : 10

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30087 33040 00021484201 29

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 octobre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST141

[Signature]

Justin SINGER
Chargé d'Affaires Pro
justin.singer@cic.fr

[Signature of Justin SINGER]

Justin SINGER
Chargé d'Affaires Pro
CIC Est
HAGUENAU